

de science, qui ne causa pas moins d'admiration au prélat que l'éminente vertu de son hôte.

S. Ephrem survécut fort peu à S. Basile : on croit qu'il mourut environ un mois après lui. Il fit alors un discours qu'on nomme son Testament, où il défend de la manière la plus expresse de lui rendre aucun des honneurs qu'on faisait aux saints, de garder ses habits comme des reliques, de l'enterrer sous l'autel, ou même en aucun autre endroit de l'église. Il veut être mis, sans nul appareil, dans un coin du cimetière. Mais il recommande instamment qu'on fasse pour lui des aumônes, des prières et des oblations, particulièrement le trentième jour après son décès ; ces pratiques respectables étant répandues dès-lors dans toutes les églises ¹.

Neuf mois après S. Basile, mourut S^{te} Macrine sa sœur, dans le monastère qu'elle gouvernait près la ville d'Ibore, de la province du Pont. Son frère, S. Grégoire de Nysse, s'y rencontra, comme il revenait d'un concile d'Antioche, auquel il avait assisté cette année 379. Les moines qui vivaient sous la conduite de S. Pierre, un autre de ses frères à quelque distance de ces religieuses, vinrent, selon leur coutume, au-devant de l'évêque, bien qu'étranger dans ce diocèse, et les vierges l'attendirent dans l'église. Tous prièrent ensemble, puis l'évêque leur donna la bénédiction, après quoi elles se retirèrent modestement, sans qu'il en restât une seule pour lui parler : ce qui fit conjecturer à Grégoire, sans doute parce qu'elles étaient voilées, que la supérieure n'était pas de leur nombre. Il se fit introduire chez elles, et trouva sa sœur dangereusement malade. Ils ne s'étaient point vus depuis huit ans, à cause de la persécution qui avait obligé Grégoire à quitter son pays longtemps avant la mort de Basile, leur frère commun. Le discours ne tarda point à tomber sur ce respectable objet de leur affection, et Grégoire parut extrêmement attendri. Macrine, près de rejoindre son saint frère dans les cieux, où son âme paraissait déjà tout entière, consola celui qu'elle laissait en terre, par un excellent entretien sur la dignité de nos âmes, et le bonheur de la vie future. Le savant évêque de Nysse en fut si content, qu'il le rédigea depuis, et en composa un Traité de l'âme et de la résurrection, que nous avons encore : mais il a été corrompu, ainsi que quelques autres ouvrages de ce Père, vraisemblablement par les origénistes.

Tandis que Grégoire et Macrine s'entretenaient ensemble, ils entendirent entonner les psaumes pour la prière des lampes, c'est-à-dire les vêpres. La sainte envoya son frère à l'église, et se mit en prières de son côté. Le lendemain sur le soir, se sentant à

¹ Mon. Gr. t. 3.